



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
**Aux Contribuables de la susdite municipalité**  
**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné,  
**Marco Langlois** de la susdite municipalité,  
**SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 4 juillet 2011, le conseil municipal a adopté le projet de **règlement n° 011-096. Modifiant le règlement de zonage # 03-41 pour incorporer les normes encadrant l'installation de roulottes comme habitation pour travailleurs agricoles.**
2. Une séance publique de consultation aura lieu le 1<sup>er</sup> août 2011, à 19 h 30 au 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.
3. Au cours de cette séance, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.
4. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal 337, chemin Royal aux heures régulières :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

5. Ce projet concerne tout le territoire de la municipalité.

**Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce septième jour de juillet deux mille onze.**

**Marco Langlois, g.m.a.**

**Directeur général/secrétaire-trésorier**